

Se former aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation à l'INSPE de l'académie de Bordeaux

Jean-Philippe Biolley
Directeur

**Bienvenue dans la réforme
de la formation initiale des enseignants !**

Document non contractuel
Mise à jour : 07/02/2026

L'INSPE en quelques mots...



L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de l'académie de Bordeaux

- L'INSPE de l'académie de Bordeaux a été créé en 2019
 - Loi pour une école de la confiance qui a transformé les 32 ESPE en 32 INSPE ; ESPE qui étaient elles-mêmes des versions transformées des IUFM...
- L'INSPE est une composante de l'université de Bordeaux qui associe 3 partenaires



Offre de Formation de l'INSPE...

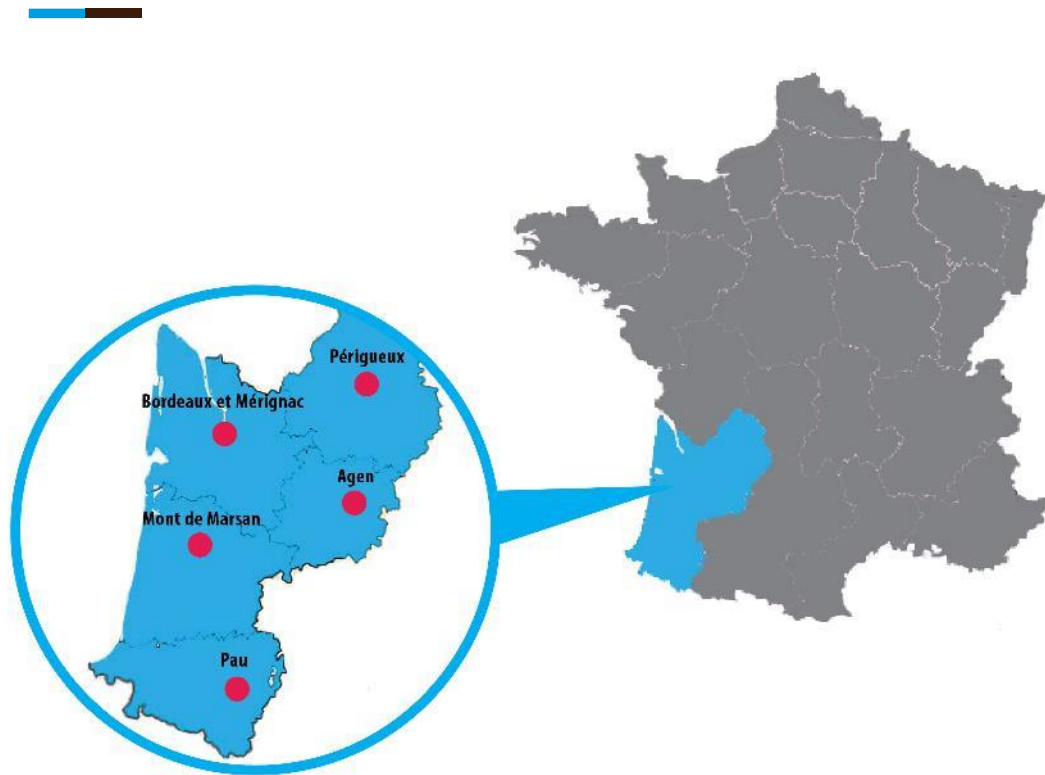
1 licence et 4 masters...

- ❑ **Licence professorat des écoles (LPE)**
 - Une des voies possibles pour se former au métier et au concours de recrutement des professeurs des écoles à bac+3
- ❑ **Master Enseignement et Education Professorat des Ecoles (M2E PE)**
 - Professeur des écoles (PE)
- ❑ **Master Enseignement et Education Professorat du 2nd Degré (M2E P2D)**
 - Professeur des Lycées et Collèges (PLC / PLP / PLT)
- ❑ **Master Enseignement et Education Conseiller Principal d'Education (M2E CPE)**
 - Conseiller Principal d'Education (CPE)
- ❑ **Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, Pratiques et Ingénierie de la Formation (M MEEF PIF)**
 - Spécialistes de l'ingénierie pédagogique / de formation

Autres activités de formation de l'INSPE...

- ❑ L'INSPE forme également en une année les professeurs et les CPE fonctionnaires stagiaires (FSTG) déjà diplômés d'un master.
- ❑ L'INSPE forme et prépare à la passation de diverses certifications attestant d'une spécialisation éducative.
 - **CAPEFE** : Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Etranger
 - **CAPPEI** : Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive
 - **CAFIPEMF** : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Professeur des Ecoles Maître Formateur
 - **CAFFA** : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique
- ❑ L'INSPE participe à la formation des psychologues de l'Education Nationale (PsyEN).

L'INSPE est implanté dans les 5 départements de l'académie de Bordeaux



5 sites



Sites de Gironde / Mérignac & Bordeaux-Caudéran

LPE (Talence / Pessac)

Master 2E, PE

Master 2E, P2D  

Master 2E, CPE

Master MEEF, Pratiques et Ingénierie de la Formation



Site de Dordogne / Périgueux

Master 2E, PE

5 sites



Site INSPE des Pyrénées-Atlantiques / Pau

Master 2E, PE

Master 2E, PE bilingue français / basque

Master 2E, PE bilingue français / occitan

Master 2E, P2D 



Site INSPE du Lot-et-Garonne / Agen

Master 2E, PE



Site INSPE des Landes / Mont de Marsan

Master 2E, PE



L'INSPE en quelques chiffres...



□ 296 enseignants-chercheurs, enseignants et formateurs...

- 62 enseignants-chercheurs (maîtres de conférences et professeurs des universités)
- 101 enseignants (dont enseignants en temps partagé établissements / INSPE)
- 2 conseillers principaux d'éducation (CPE)
- 31 PFA (Professeurs Formateurs Académiques = enseignants dans les collèges et lycées de l'académie)
- 100 PEMF environ (Professeurs des Ecoles Maîtres Formateurs = enseignants dans les écoles de l'académie)



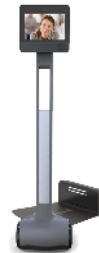
□ 123 personnels administratifs et techniques



□ 2 405 étudiants et fonctionnaires stagiaires inscrits en 2025/2026 à l'INSPE de l'académie de Bordeaux y compris ceux inscrits en MEEF 2nd degré à l'université Bordeaux Montaigne et à l'université de Pau et des pays de l'Adour.

L'INSPE c'est aussi...

- ❑ Une politique internationale dynamique et affirmée : mobilités sortantes (stages dans des établissements scolaires internationaux partenaires) et entrantes (accueil d'étudiants internationaux)...
- ❑ Une forte activité de recherche qui s'appuie sur 13 laboratoires de l'université de Bordeaux (UB) et de l'université Bordeaux Montaigne (UBM)
- ❑ Des environnements de travail performants et des innovations pédagogiques...
 - Ex. Robots de téléprésence mobiles qui permettent de suivre à distance et de manière immersive un enseignement dispensé en présentiel




- ❑ Un réseau robuste de partenaires associatifs, CCST, musées, organismes de sciences participatives...
- ❑ 5 Centres de Ressources Documentaires (1 CRD par site départemental INSPE)
- ❑ Une offre culturelle et sportive riche et diversifiée déployée sur chacun des sites et orchestrée par un chargé de mission à la vie de l'institut.

**Le master MEEF pratiques et
ingénierie de la formation...**



Master MEEF, Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF)

- ❑ Le master PIF n'est pas impacté par la réforme de la formation des enseignants.
- ❑ Le master mention MEEF, PIF propose 6 parcours de formation professionnalisants articulant savoirs, recherche, compétences et contextes professionnels
- ❑ Le master PIF ne prépare pas à un concours
- ❑ 20 places en M1 à la rentrée 2025 offertes sur 
- ❑ Architecture de la formation
 - Master 1 : année de tronc commun aux 6 parcours de M2
 - Master 2 : 6 parcours de formation
- ❑ Certains parcours peuvent être proposés à distance (FAD) avec des regroupements périodiques en présentiel ou en distanciel

Master MEEF, Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF)

6 parcours de M2

- ❑ Métier de formateur, conseil et accompagnement (MFCA, 33)
- ❑ Innovations et didactiques (ID, 33)
- ❑ Pilotage de projets éducatifs au local et à l'international (PIPELI, 33)
- ❑ Médiations et médiatisations des savoirs (MMS, 33)
- ❑ Formation de formateurs à l'international (FFI, 33) / International education and training (IET, 33)
- ❑ Eduquer, former à la transition écologique et aux objectifs du développement durable (DD, 33)

***Ouverture des parcours sous réserve
d'un nombre suffisant d'étudiants pré-inscrits***

La réforme de la formation des enseignants...



S'informer...

- ❑ Un seul site WEB pour ne pas se tromper et avoir accès aux informations ministérielles officielles et actualisées relatives à la réforme de la formation des enseignants et à sa mise en œuvre...
 - <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

Objectifs de la réforme...

- Deux objectifs intimement liés affichés par le ministère...
 - Accroître l'attractivité des concours externes d'accès aux corps des enseignants et des personnels d'éducation (CPE).
 - Préparer plus tôt au métier et assurer un haut niveau de formation des futurs enseignants pour augmenter le niveau des élèves.

Quels concours et quelles formations sont concernés par la réforme ?

- La réforme 2026 de la formation des enseignants concerne les concours nationaux de recrutement et la formation des enseignants et des conseillers principaux d'éducation.
 - Professeurs des écoles
 - CRPE : concours de recrutement de professeurs des écoles
 - Concours académique avec affectation des lauréats en master dans l'académie de passation du concours.
 - Professeurs des collèges et des lycées généralistes, techniques et professionnels
 - CAPES : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré
 - CAPET : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique
 - CAPLP : certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel
 - Ces 3 catégories rassemblent des concours nationaux avec affectation nationale des lauréats.
 - Conseillers principaux d'éducation
 - CRCPE : concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation
 - Concours national avec affectation nationale des lauréats

La réforme en quelques mots (1)...

- ❑ Déplacement des concours de recrutement de bac+5 (fin de M2 actuellement) à bac+3 (fin de L3 à partir du printemps 2026).
- ❑ Deux années transitoires (2025/2026 et 2026/2027) où co-existeront, pour la majorité des disciplines, deux concours : un concours niveau M2 (bac+5) et un concours niveau L3 (bac+3).
 - Les deux concours peuvent avoir lieu le même jour lorsqu'il n'y a pas de problème d'attractivité de la discipline ou à des dates différentes dans le cas contraire.
 - S'agissant des concours 2027, les informations seront disponibles en temps utile sur : devenirenseignant.gouv.fr
 - A priori en 2027, comme en 2026, deux concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE bac+3 et CRPE bac+5) par académie à des dates différentes.
- ❑ Les universités préparent leurs étudiants de licence aux concours et décident des concours auxquels elles préparent (différentes modalités de préparation possibles).
- ❑ Création d'une licence professorat des écoles.

La réforme en quelques mots (2)...

- ❑ Les étudiants de L3 lauréats du concours bac+3 et qui valident leur licence seront affectés à la rentrée 2026 dans les nouveaux masters « enseignement et éducation » (M2E).
 - Il est conseillé à tous les étudiants qui souhaitent devenir professeur ou CPE de candidater sur Mon Master dans le master / parcours de leur choix ouvert aux non-lauréats au cas où ils ne seraient pas lauréats du concours Bac+3... Seuls les M2E ouverts aux non-lauréats sont accessibles via Mon Master.
- ❑ Dès leur entrée en master les lauréats L3 du concours bac+3 auront la qualité d'agent public stagiaire.
 - En M1 les lauréats du concours seront élèves fonctionnaires et percevront une rémunération nette mensuelle d'environ 1 400 €.
 - En M2 ils seront fonctionnaires stagiaires, exerceront à mi-temps en responsabilité face à une classe et percevront une rémunération nette mensuelle d'environ 1 800 €.
 - À l'issue de cette formation initiale et donc de l'obtention d'un master, ils seront titularisés dans leur corps de recrutement et devront s'engager à servir pendant 4 ans dans la fonction publique s'ils ont effectué les 2 années de formation rémunérées.

La réforme en quelques mots (3)...

- Les étudiants de L3 qui ne sont pas lauréats du concours pourront candidater via Mon Master dans des parcours « non-lauréats » des masters enseignement et éducation.
 - Les INSPE / universités définissent les parcours qui sont ouverts aux non-lauréats et donc accessibles sur Mon Master.
 - Toute l'offre de master 2E proposée par l'INSPE / UB / UBM / UPPA est ouverte aux non-lauréats (donc disponible sur Mon Master) à l'exception de deux parcours de 2nd degré : parcours philosophie et histoire-géographie déployés par l'UBM sachant que le même parcours histoire-géographie déployé par l'UPPA est lui ouvert aux non-lauréats.

Si je suis lauréat du CRPE* où serai-je affecté en master et après ma titularisation ?

*Concours de recrutement de professeurs des écoles

- ❑ Le CRPE reste un concours académique
- ❑ L'affectation des lauréats dans le master et dans l'emploi après la titularisation reste académique.
 - ❑ Vous êtes lauréat du CRPE de l'académie de Bordeaux, vous êtes affecté dans l'un des 5 départements (24, 33, 40, 47 et 64) de l'académie.
- ❑ Le recteur arrête votre département d'affectation par ordre de mérite (rang de classement au concours) en fonction des possibilités et des vœux que vous aurez formulés lors de l'inscription au CRPE.

Si je suis en L3 et lauréat d'un concours bac+3 2nd degré* ou CPE où serai-je affecté en master et après ma titularisation ?

*CAPES, CAPET et CAPLP

- ❑ Les concours du 2nd degré et CPE sont des concours nationaux avec une affectation nationale des lauréats.
- ❑ Lorsqu'un candidat s'inscrit sur la plateforme à un concours de 2nd degré, il lui est demandé de choisir son académie d'inscription qui deviendra l'académie dans laquelle il passera les écrits et dans laquelle, dans la limite des capacités d'accueil (ordre de mérite au concours au besoin) et de l'existence du parcours de formation, il sera affecté en M2E.
 - ATTENTION ! Un INSPE (un par académie) ne proposera jamais des masters pour tous les concours du second degré... Ex. vous pouvez vous inscrire dans l'académie de Bordeaux pour passer les écrits du CAPES de chinois mais si vous êtes lauréat du concours vous êtes sûr de ne pas être affecté dans l'académie de Bordeaux qui ne propose pas de M2E 2D chinois...

Si je suis en L3 et lauréat d'un concours bac+3 2nd degré* ou CPE où serai-je affecté en master et après ma titularisation ?

*CAPES, CAPET et CAPLP

- ❑ Si vous êtes admissible au concours, vous devrez formuler des vœux pour votre affectation post-titularisation (après le M2).
 - ❑ L'affectation sera définie par ordre de mérite au concours et selon les vœux exprimés en prenant en compte les situations particulières (charge de famille / handicap).
 - ❑ Seuls les détenteurs d'une L3 ou d'un M1 qui suivront deux années de formation en master M2E seront concernés par un possible maintien post-titularisation en académie d'inscription.
- ❑ **Attention !** durant la phase des doubles sessions (2026 et 2027), l'affectation des lauréats du concours L3, détenteurs d'un M2, sera réalisée, *via* le barème applicable aux lauréats du concours M2, sur l'ensemble du territoire national. Leur affectation sera déterminée après celle des lauréats des concours M2.

Je suis lauréat d'un concours L3 et titulaire d'une L3, d'un M1 ou d'un M2, comment serai-je formé ?

Les modalités de formation en master à l'issue du concours

- ❑ Une commission académique déterminera les modalités de formation des lauréats des concours L3 en M1 ou M2 M2E, selon un cadrage national.
 - Les détenteurs d'une L3 => élève fonctionnaire en M1 M2E
 - Les détenteurs d'un M1 MEEF => fonctionnaire stagiaire en M2 2E à mi-temps en responsabilité devant une classe
 - Les détenteurs d'un M1 disciplinaire (non MEEF) => M1 2E ou fonctionnaire stagiaire en M2 2E à mi-temps en responsabilité devant une classe en fonction des parcours et des compétences...
 - Les détenteurs d'un M2 MEEF => fonctionnaire stagiaire à plein-temps devant élève (avec 10 à 20 jours de formation)
 - Les détenteurs M2 disciplinaire (non MEEF) => possibilité d'inscription en M2 2E à mi-temps en responsabilité devant une classe (si le parcours est proposé par l'INSPE) ou inscription dans un diplôme d'université (DU) de formation des fonctionnaires stagiaires à mi-temps.

Les formations...



Licence professorat des écoles

- ❑ La LPE est proposée par l'université de Bordeaux (INSPE) en co-accréditation avec l'université Bordeaux Montaigne.
- ❑ La LPE sera mise en place progressivement sur 3 années. Seule la L1 sera ouverte en 2026/2027.
- ❑ 2 groupes de L1 de 30 étudiants chacun seront ouverts au cœur des campus bordelais (Talence et Pessac).
- ❑ Sur le site bordelais, les étudiants inscrits dans la LPE bénéficieront d'une double inscription à l'UB et à l'UBM qui leur permettra de bénéficier des services (numériques entre autres...) et autres spécificités (passerelles de réorientation notamment) des deux établissements. Les étudiants ne paient qu'une seule inscription, la seconde inscription est gratuite.

Licence professorat des écoles

Volumes horaires totaux (L1+L2+L3)

Bloc	Objets	Total
Bloc 1 - S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire	Mathématiques	240 h
	Français et compétences langagières	240 h
	Sciences et technologie	108 h
	Histoire, géographie, enseignement moral et civique	108 h
	Éducation physique et sportive	108 h
	Langue vivante étrangère - validation du niveau B2	108 h
	Enseignements artistiques	108 h
	Transition écologique et développement soutenable	30 h
	Renforcement ou approfondissement disciplinaire	60 h
	Total	1110 h
Bloc 2 - Analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement-apprentissage		120 h
Bloc 3 - S'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier		120 h
Bloc 4 – Construire son projet professionnel		120 h
Adaptation à chaque territoire		100 h
Total		1570 h

La licence professorat des écoles...

Stages LPE (11 semaines)	Semestre impair	Semestre pair
L1 (3 semaines au total)	2 semaines consécutives massées en école primaire (EP) (à mi-S1 vers la Toussaint, découvrir, s'immerger dans le métier et valider son engagement)	1 semaine massée en EP (ou 1 semaine dans une structure connexe à un projet de réorientation accompagné)
L2 (4 semaines au total)	1 semaine massée obligatoirement hors EP mais en lien avec l'éducation (EN ou autre)	3 semaines massées consécutives en EP
L3 (4 semaines au total)	3 semaines massées consécutives en EP	1 semaine en EP

- ❑ 10 semaines de stage en EP pour découvrir les 3 cycles de l'école primaire avec si possible la découverte du cycle 1 (maternelle) dès la L1.
- ❑ 3 semaines en L1 dont 2 au S1 pour découvrir le métier et valider son engagement
- ❑ Des stages un peu plus longs au S4 et au S5 pour acquérir de l'autonomie.
- ❑ 1 semaine en EP au S6 pour rester en lien avec le métier juste avant le concours.

Qui doit-on former en master ?

Praticien acteur de la communauté éducative et du service public de l'Education nationale

« Des personnels éducatifs (1^{er} degré, 2nd degré et CPE) à forte identité professionnelle au service de la réussite et du développement citoyen des élèves »

Praticien inclusif et expert dans la transmission des savoirs, la construction des apprentissages et accompagnateur efficace du parcours de formation des élèves

Praticien réflexif acteur de son développement professionnel

Master 2E professorat des écoles

□ Parcours lauréats

- **Master à 780 h d'enseignement** organisé autour de 4 blocs de compétences et de connaissances
 - Bloc 1 - Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence - 480 heures (62 %)
 - ✓ Mathématiques, français, sciences, histoire-géographie, EMC, EPS, langues, arts, musique...
 - Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice - 120 heures (15 %)
 - Bloc 3 - Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation - 100 heures (13 %)
 - Bloc 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel - 80 heures (11 %)
- M1 : 530 h d'enseignement + 12 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) au sein de l'éducation nationale (EN)
- M2 : 250 h d'enseignement + 18 semaines de stage (EN) en responsabilité (mi-temps)

□ Parcours non-lauréats

- Enseignements identiques à ceux du parcours lauréats
- M1 : 8 semaines de stage (EN) + préparation au concours sachant qu'un étudiant titulaire d'un M1 2E parcours non-lauréat et lauréat du concours pendant son année de M1 intègre un M2 2E parcours lauréat (mi-temps en responsabilité face à une classe et rémunération de 1800 € nets)
- M2 : 8 semaines de stage (EN) + complément (stage hors EN ou activité d'enseignant contractuel ou projet encadré)

Master 2E professorat du 2nd degré

☐ Parcours lauréats

- **Master à 780 h d'enseignement** organisé autour de 4 blocs de compétences et de connaissances
 - Bloc 1 - Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s) - 480 heures (62 %)
 - Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves - 120 heures (15 %)
 - Bloc 3 - Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation - 100 heures (13 %)
 - Bloc 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel - 80 heures (11 %)
- M1 : 530 h d'enseignement + 12 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) au sein de l'éducation nationale (EN)
- M2 : 250 h d'enseignement + 18 semaines de stage (EN) en responsabilité (mi-temps)

☐ Parcours non-lauréats

- Enseignements identiques ou sensiblement identiques à ceux du parcours lauréats
- M1 : 8 semaines de stage (EN) + préparation au concours sachant qu'un étudiant titulaire d'un M1 2E parcours non-lauréat et lauréat du concours pendant son année de M1 intègre un M2 2E parcours lauréat (mi-temps en responsabilité face à une classe et rémunération de 1800 € nets)
- M2 : 8 semaines de stage (EN) + complément (stage hors EN ou activité d'enseignant contractuel ou projet encadré)

Master 2E professorat du 2nd degré

Concours	Disciplines	Parcours de formation master 2E professorat du 2nd degré	Lieu de formation	Etablissement qui dispense la formation	Ouverture aux non-lauréats en 2026 (OUI / NON)
CAPEPS	EPS	EPS	BORDEAUX	UB	OUI
CAPEPS	EPS	EPS	PAU	UPPA	OUI
CAPES	Arts plastiques	Arts plastiques	BORDEAUX	UBM	OUI
CAPES	Documentation	Documentation	BORDEAUX	UB	OUI
CAPES	Histoire et géographie	Histoire et géographie	BORDEAUX	UBM	NON
CAPES	Histoire et géographie	Histoire et géographie	PAU	UPPA	OUI
CAPES	Langues régionales : basque	Langues régionales : basque & occitan-langue d'oc (un seul parcours en partie mutualisé avec deux options)	BORDEAUX	UBM	OUI
CAPES	Langues régionales : occitan-langue d'oc				
CAPES	Langues vivantes étrangères : anglais	Anglais	BORDEAUX	UBM	OUI
CAPES	Langues vivantes étrangères : anglais	Anglais	PAU	UPPA	OUI
CAPES	Langues vivantes étrangères : espagnol	Espagnol	PAU	UPPA	OUI
CAPES	Lettres : lettres modernes	Lettres modernes	PAU	UPPA	OUI
CAPES	Lettres : lettres modernes	Lettres modernes & classiques	BORDEAUX	UBM	OUI
CAPES	Lettres : lettres classiques				
CAPES	Mathématiques	Mathématiques	BORDEAUX	UB	OUI
CAPES	Mathématiques	Mathématiques	PAU	UPPA	OUI
CAPES	Philosophie	Philosophie	BORDEAUX	UBM	NON
CAPES	Physique - chimie	Physique - chimie	BORDEAUX	UB	OUI
CAPES	Sciences économiques et sociales	Sciences économiques et sociales	BORDEAUX	UB	OUI
CAPES	Sciences de la vie et de la terre	SVT et Biotechnologies Santé Environnement (un seul parcours en partie mutualisé avec deux options)	BORDEAUX	UB	OUI
CAPLP	Biotechnologies option santé - environnement				
CAPET	Économie et gestion option communication organisation et gestion des ressources humaines	Économie et gestion options Com. Org. GRH (CAPET), Compta. Finance (CAPET), Marketing (CAPET), Commerce Vente (CAPLP), Gestion Administration (CAPLP)	BORDEAUX	UB	OUI
CAPET	Économie et gestion option comptabilité et finance				
CAPET	Économie et gestion option marketing				
CAPLP	Économie et gestion option commerce et vente				
CAPLP	Économie et gestion option gestion et administration				
CAPLP	Langues vivantes - lettres option anglais - lettres	Langues vivantes - lettres option anglais et Lettres - histoire et géographie (un seul parcours en partie mutualisé avec deux options)	BORDEAUX	UB	OUI
CAPLP	Lettres - histoire et géographie				

Master 2E conseiller principal d'éducation

□ Parcours lauréats

- Master à 780 h d'enseignement organisé autour de 4 blocs de compétences et de connaissances
 - Bloc 1 - Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages - 400 heures (52 %)
 - Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous - 150 heures (19 %)
 - Bloc 3 - Agir dans le cadre des principes du service public d'éducation - 150 heures (19 %)
 - Bloc 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel - 80 heures (10 %)
- M1 : 530 h d'enseignement + 12 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) en collège et en lycée, avec une période d'ouverture dans un autre contexte
- M2 : 250 h d'enseignement + stage en responsabilité (EN) à mi-temps

□ Parcours non-lauréats

- Enseignements identiques ou sensiblement identiques à ceux du parcours Lauréats
- M1 : 8 semaines de stage (EN) + préparation au concours sachant qu'un étudiant titulaire d'un M1 2E parcours non-lauréat et lauréat du concours pendant son année de M1 intègre un M2 2E parcours lauréat (mi-temps en responsabilité face à une classe et rémunération de 1800 € nets)
- M2 : 8 semaines de stage (EN) + complément (stage hors EN ou activité contractuelle de CPE ou autre en lien ou projet encadré)

Comment se porter candidat à la LPE, à un master 2E ou MEEF PIF ?



Formation initiale ou formation continue ?



Formation initiale

Vous êtes étudiant(e) et vous poursuivez vos études sans avoir interrompu votre cursus ; vous êtes étudiant(e) salarié(e) ou en reprise d'études sans accompagnement spécifique (ex. : vous pouvez concilier votre vie professionnelle et une vie étudiante sans aide ni accompagnement ; vous êtes sans emploi non inscrit(e) à France Travail et souhaitez reprendre des études...)



Formation continue

Vous êtes salarié(e), demandeur d'emploi, entrepreneur et vous souhaitez développer un savoir-faire en reprenant vos études dans un contexte spécifique accompagné par France Travail, l'APEC, un dispositif étatique, votre entreprise ou votre institution (congé de formation, chômage...) ou bien vous êtes en reprise d'études et vous réalisez une VAPP ou une VAE

Formation Continue (FTLV) Recrutements 2026

- ❑ **VAE (validation des acquis de l'expérience).**
 - Aucune VAE quel que soit le diplôme visé.
- ❑ **VAPP (validation d'acquis professionnels et personnels)**
 - VAPP possible exclusivement pour accès au M1 MEEF PIF et au M2 MEEF PIF (calendrier et procédure d'inscription sur le site WEB de l'INSPE)
 - Pas de VAPP possible pour accès :
 - au M1 2E PE, P2D et CPE parcours non-lauréats
 - au M2 2E PE, P2D et CPE parcours non-lauréats
 - au M2 MEEF 1D, 2D et EE
- ❑ **RE (Reprise d'Etudes, cas inscription France Travail ou mobilisation congé de formation)**
 - Possible exclusivement en M1 et M2 MEEF PIF (calendrier et procédure d'inscription sur le site WEB de l'INSPE)
 - Pas de RE en :
 - M1 2E PE, P2D et CPE parcours non-lauréats
 - M2 2E PE, P2D et CPE parcours non-lauréats
 - M2 MEEF 1D, 2D et EE

Formation Initiale

Recrutements 2026

❑ 4 procédures pour la formation initiale

- Parcoursup : L1 Licence Professorat des Ecoles
- Mon Master : M1 pour les masters 2E + M1 MEEF PIF
- eCandidat : M2 MEEF PIF (calendrier et procédure sur le site WEB de l'INSPE)
- Études en France : M1 et M2 MEEF PIF

❑ Spécificités des recrutements 2026

- Les masters 2E et MEEF 1er degré, 2nd degré et encadrement éducatif (CPE) ne sont pas ouverts au recrutement en M2 (ni en formation continue ni en formation initiale)

Candidater en LPE...

The bottom of the slide features a decorative graphic consisting of two overlapping shapes. On the left, there is a bright blue shape that tapers towards the right. On the right, there is a dark brown shape that tapers towards the left, overlapping the blue shape.

Licence professorat des écoles

Parcoursup...


- ❑ Dépôt des candidatures sur la plateforme (inscription et formulation des vœux) du 19 janvier au 12 mars 2026.
- ❑ La Licence professorat des écoles étant co-gérée par l'université de Bordeaux et l'université de Bordeaux Montaigne, elle offre deux sous-vœux d'inscription sur Parcoursup.
- ❑ Quel que soit l'établissement d'inscription, les enseignements se dérouleront sur les deux sites géographiques de ces établissements (Pessac et Talence).
- ❑ Nous vous encourageons à déposer votre candidature sur les deux sous-vœux. Quel que soit le site sur lequel vous serez accepté, vous suivrez les mêmes enseignements !

Candidater en master 2E...

The bottom of the slide features a decorative graphic consisting of two overlapping shapes. On the left, there is a bright blue shape that tapers towards the right. On the right, there is a dark brown shape that tapers towards the left, overlapping the blue shape.

Grands principes...

- Toutes les candidatures en M1 doivent passer par la plateforme nationale de candidature en master Mon Master y compris celles des étudiants en réorientation à l'exception :
 - des candidats non européens dont le pays de résidence est couvert par le dispositif « Etudes En France » (EEF) ;
 - des étudiants autorisés à redoubler dans le même parcours de formation ;
 - des candidats à l'admission par le biais d'une VES, VAPP (=VAP 85) ou d'une VAE.

- Peuvent accéder à la plateforme , les candidats titulaires, ou en préparation (inscrits en L3), d'un diplôme national de licence (DNL) ou d'un diplôme équivalent reconnu par l'Etat et conférant grade de licence (la liste des diplômes concernés par cette reconnaissance est arrêtée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).

- ❑ Dépôt des candidatures du 17 février au 16 mars 2026
- ❑ Candidater en M1 dans un parcours du master 2E professorat du second degré
 - Sur la plateforme, vous devrez choisir l'université (université de Bordeaux ou université Bordeaux Montaigne ou université de Pau et des pays de l'Adour) qui propose le parcours sur lequel vous souhaitez candidater.
 - Si le parcours 2nd degré que vous convoitez est proposé par deux universités, vous pourrez candidater dans une ou dans les deux universités.
- ❑ Pour candidater en M1 2E professorat des écoles, encadrement éducatif ou en M1 MEEF pratiques et ingénierie de la formation, vous devrez obligatoirement choisir l'université de Bordeaux sur la plateforme.

☐ Candidater en master M1 2E professorat des écoles à l'INSPE de l'académie de Bordeaux

- Sélectionnez l'université de Bordeaux (on ne peut pas accéder à la formation en sélectionnant l'université de Pau et des pays de l'Adour ou l'université Bordeaux Montaigne)
- Possibilité de candidater dans 3 parcours :
 - ✓ M1 2E PE (parcours « standard »).

Vous pourrez ensuite vous positionner sur **un ou plusieurs** sites de formation : **Agen, Bordeaux, Mont de Marsan, Pau, Périgueux.**

Attention ! C'est votre classement qui déterminera *in fine* votre affectation définitive sur un site. Si vous n'êtes pas très bien classé(e) et que le site de formation que vous préférez est très demandé, vous pourrez peut-être vous retrouver « en attente » pour ce site sachant qu'un autre site, moins demandé, sur lequel vous avez aussi candidaté, pourra peut-être vous être proposé...

- ✓ M1 2E PE bilingue français / basque (uniquement à Pau)
- ✓ M1 2E PE bilingue français / occitan (uniquement à Pau)

- **Candidater en master M1 2E professorat des écoles à l'INSPE de l'académie de Bordeaux**
 - Quels que soient le parcours et le site auxquels vous candidatez vous devrez vous présenter au test de compétences d'1 heure qui sera organisé le **vendredi 3 avril 2026 après-midi en présentiel.**
 - ✓ Les lieux de passation du test, les horaires ainsi que les modalités de convocation et d'organisation seront communiqués très prochainement sur le site de l'INSPE. Toutes les informations utiles seront aussi disponibles sur la plateforme de candidature Mon Master.
 - ✓ Le test aura la forme d'un QCM de 60 questions (1 heure d'épreuve) qui interrogeront le français et les mathématiques (niveau attendu à l'entrée au lycée).
 - ✓ Des exemples de questions seront déposés en temps utile sur le site WEB de l'INSPE, rubrique « candidatures 2026 ».

- **Candidater en master M1 2E professorat des écoles à l'INSPE de l'académie de Bordeaux**
 - **Comment serez-vous classé(e) ?**
 - ✓ Le test a valeur d'épreuve d'admissibilité et la note obtenue au test permet un premier classement intermédiaire de tous les candidats.
 - ✓ Seuls les candidats classés dans la première partie du classement correspondant à 10 fois la capacité d'accueil de la rentrée 2026 (1 350 premiers candidats au test) seront retenus et déclarés admissibles.
 - ✓ Les candidats classés au-delà de la 1 350^{ème} place seront définitivement éliminés (les pièces de leur dossier ne seront pas étudiées et ils ne seront pas classés).
 - ✓ Les pièces des dossiers des 1 350 premiers candidats déclarés admissibles à l'issue du test seront étudiées.
 - ✓ Le test de compétences aura un poids de 80% dans l'évaluation chiffrée servant au classement des candidats déclarés admissibles à l'issue du test ; les 20% restants correspondront à une appréciation chiffrée des autres critères d'examen des vœux qui seront rappelés sur la plateforme Mon Master.

université
de **BORDEAUX**

INSPÉ Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Bordeaux

*« Un enfant, un enseignant, un livre,
un stylo peuvent changer le monde »*

Malala YOUSAFSAI, Prix Nobel de la Paix 2014